Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [11]

Artikel: Va voir papa, maman travaille

Autor: Grandjean, Martine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276199

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Va voir papa, maman travaille

Nous avons vu (N° de septembre) que les femmes mariées forment une part toujours croissante de la population féminine active. Nous verrons aujourd'hui que non seulement le mariage n'est plus un frein à une vie professionnelle, mais la maternité elle-même est de moins en moins une raison absolue d'arrêter de travailler.

« Pour concilier travail et maternité, il n'y a pas de solution collective, il n'y a que des arrangements individuels, selon qu'on est bien organisé ou pas ». Hélas, cette affirmation d'une mère, dont la fille, à force d'organisation, arrive à concilier sans dégâts la rédaction d'une thèse et l'éducation de ses enfants, est un postulat encore bien actuel.

La mère qui travaille : un fait social

Depuis assez longtemps déjà, le mariage n'est plus synonyme d'arrêt (des études, par exemple) ou de coupure avec le monde extérieur, la sphère publique et professionnelle.

En 1975, le pourcentage des femmes mariées parmi les femmes actives était en Suisse de 44 %, en France de 34 %, en Grande-Bretagne de 61 %, et aux Etats-Unis et au Canada d'environ 58 %.

Non seulement le nombre de femmes mariées qui occupent un emploi augmente, mais également le nombre et la proportion de mères, notamment d'enfants en bas âge. En Allemagne fédérale, plus d'un quart des travailleuses ont au minimum un enfant de moins de 15 ans. En Belgique, le pourcentage des travailleuses sans enfant est à peu près le même que celui de celles avec enfants. Aux Etats-Unis, le nombre de mères qui travaillent a presque décuplé entre 1940 et 1975.

Les mères au travail ne constituent donc plus des cas exceptionnels et individuels qu'il faut traiter comme tels. Les problèmes qu'elles rencontrent sont presque toujours les mêmes et si chaque famille a ses particularités propres, il est aisé de dessiner les lignes générales.

Une enquête auprès de 150000 femmes aux Etats-Unis fait bien ressortir les caractéristiques d'une telle situation.

Tout d'abord — on aurait tendance à l'oublier — la difficulté de concilier travail et maternité se pose **quotidiennement.** Les femmes avec des enfants en bas âge ont presque toutes insisté sur le fait qu'elles avaient besoin d'une plus grande aide à la maison.

En outre, le manque de temps libre (ne fût-ce qu'une heure pour s'asseoir et souffler) a été abondamment cité.

Enfin, un tiers des femmes qui travaillaient ont mentionné la difficulté de trouver des services de garde des enfants et 60 % des mères de jeunes enfants qui cherchaient un emploi s'inquiétaient de la difficulté à trouver des installations adéquates pour leurs enfants pendant la journée.

Des besoins clairement exprimés

Une première remarque s'impose. Faut-il vraiment continuer à dépenser des millions pour prouver scientifiquement que c'est compliqué de concilier profession et vie familiale ?

Maintenant qu'on a répété à l'envi quels sont les problèmes auxquels il faut faire face, peut-être est-il aujourd'hui possible de commencer à réfléchir de façon globale et collective aux solutions, évitant ainsi aux femmes d'avoir encore recours aux tours de passe-passe en vigueur aujourd'hui.

Un des facteurs qui pourraient contribuer à faire avancer cette question est de ne plus considérer d'aménager travail et maternité mais travail et rôle parental.

Puisque dans nos pays on s'oriente de plus en plus vers une répartition des tâches au sein de la famille (en théorie du moins) et qu'en outre certains pères comptent bien ne plus être le monsieur qui se contente de faire sauter bébé sur ses genoux entre le journal et le souper, puisque l'aménagement du temps de travail devient possible dans certains cas, l'on peut envisager — pourquoi pas — une politique nationale de la famille qui tienne compte de ces données sociologiques nouvelles.

La Conférence Internationale du Travail, lors de sa 66e session cet été en a fait un sujet à l'ordre du jour et a tenté — de façon fort louable — de ne pas polariser la question sur les femmes. Cela a donné un rapport au titre assez lourd : « Egalité de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes : travailleurs ayant des responsabilités familiales ».[1] Ce n'est pas spécialement élégant ni léger, mais c'est juste, même si, aujourd'hui encore, les personnes concernées sont à 98 % des femmes !

Le document fait état d'une enquête dans les pays du Marché Commun qui a permis de classer par ordre d'importance les réformes sociales les plus importantes pour améliorer la condition de la femme chargée de famille au travail. Ces cinq priorités sont les suivantes : d'abord, aménager le temps de travail hebdomadaire, ensuite, rendre plus facile et moins coûteux l'accès aux crèches, puis promouvoir une rémunération pour les tâches ménagères, faciliter la réinsertion professionnelle des mères qui ont arrêté de travailler et enfin assurer un meilleur partage des tâches ménagères.

Voilà déjà un gros morceau auquel on peut s'attaquer dans les années à venir, dont les effets bénéfiques devraient à long terme se faire sentir non seulement pour la femme mais également pour son époux, pour leurs enfants, bref, pour la famille dans son ensemble.

Martine Grandjean

[1] Les statistiques de cet article sont extraites de ce rapport, Rapport VI (1), BIT, Genève, 1980.

C'est vraiment votre banque la
BCG